

Editorial

Le Collectif des Associations Citoyennes poursuit son travail en ce début d'année 2016 !

Face aux phénomènes en cours de financiarisation de l'action publique et de disqualification du fait associatif, le Collectif des Associations Citoyennes (CAC) démontre quotidiennement et modestement l'intérêt de son existence.

Ce numéro 12 de l'Echo des assos tente de faire état de son activité continue pour analyser, révéler, dire, alerter, partager, nourrir la mobilisation, soutenir et encourager les actions.

L'enjeu de l'action publique et du rôle crucial des associations citoyennes reste le fondement de l'action du CAC. C'est pourquoi dans le contexte de réforme territoriale engagée, le CAC a décidé de s'adresser aux élus des collectivités territoriales et à leurs groupements.

Pour avancer mieux, le CAC se questionne sur le sens et les modalités de son action dans un contexte tendu et souvent en apparence désespérant. Il soutient des actions et participe de mobilisations en particulier contre les volontés de réduire la démocratie et la capacité d'agir pour l'intérêt général et le bien commun. Ou, dans certains cas, contre les volontés de dévoyer ce qui fait la force des associations : le bénévolat ; il s'agit là d'une référence à la décision contestable du département du Haut-Rhin d'imposer des heures de bénévolat aux bénéficiaires du RSA ([Lire ICI](#)).

La volonté du CAC est de réfléchir dans les différents domaines d'intervention (prévention spécialisée, droits de l'homme, écologie, culture, ...) des associations sans pour autant oublier ce que partagent toutes les associations dans leur engagement pour une société démocratique et plus humaine.



Cailloux Calais contre exil de Nizar-Ali Badr

Soutenir le Collectif

Pour résister au mouvement profond dans nos sociétés qui imposent plus que jamais un modèle économique et politique qui vise à discréditer l'action publique, remettre en question l'existence des associations citoyennes et à disqualifier leur action d'intérêt général, nous sommes convaincus qu'il faut continuer à **ALERTER**, **PRODUIRE** de l'analyse et des outils pour résister et proposer des alternatives et **FAIRE CONNAITRE** l'action associative citoyenne !

[liens [Charte](#), [statuts](#)...du CAC]

→ Téléchargez le [bulletin d'adhésion](#) → [Faire un don](#)

Adhérez en ligne → [Individuel](#) → [Personne morale](#)

Mobilisation

Actions et Alertes du Collectif

Retours sur la réunion plénière de janvier

Une soixantaine de participants se sont retrouvés le samedi 16 janvier pour « **Penser l'avenir, Agir ensemble** » lors de la réunion plénière du CAC. La **synthèse finale** des échanges est [à lire ICI](#) et sur [notre site ICI](#) avec les synthèses des ateliers, photos et documents remis à cette occasion.

Les 4 axes essentiels dégagés sont :

- **Privilégier le travail collectif dans la durée** créer des outils pour comprendre et agir, travailler sur le sens des mots ;
- **Repérer et rendre visibles les expériences**, leurs richesses et diversité afin de transmettre et montrer que les assos citoyennes sont encore debout, et faire une carte des possibles ;
- **Agir ensemble** face à la remise en cause des droits et aux politiques de rigueur, par des actions déterminées et innovantes, et pour construire des alternatives ;



- **Développer les relations avec les collectivités**, si possibles partenariales. Faire un courrier aux élus, notamment aux élus régionaux, pour les alerter.

Un beau programme pour l'année 2016 !



Cartographie associative 2016 : Le CAC a décidé de mettre en route une nouvelle "cartocrise-associative" 2016 (sur le modèle de celle 2015 : [voir ICI](#)) afin de rendre visibles à la fois les **problématiques des associations** et **l'évolution des budgets municipaux, départementaux et régionaux**. Vos connaissances de la situation de vos réseaux et associations, des orientations budgétaires des différentes collectivités (en plein « débat d'orientation budgétaire »), nous aideront à construire collectivement cet outil d'information et de visualisation . [Plus d'info ICI](#)

Actions locales

Suppression de la prévention spécialisée dans 11 villes des Yvelines

3.500 bougies symbolisaient les 3.500 jeunes qui ne seront plus suivis dans le cadre de la prévention : cette action collective du 18 décembre 2015 devant le Conseil départemental des Yvelines faisait suite à la décision de ne plus subventionner l'éducation spécialisée dans 11 villes du département. L'intention de Pierre Bédier est claire « **le temps de la protection sociale façon après-guerre est terminé ... Sa fin doit être bien organisée** ». Cette décision se traduit par la disparition de plusieurs associations locales de proximité et la perte d'une cinquantaine d'emplois qualifiés, avec les conséquences désastreuses que l'on imagine sur les jeunes, les parents, le tissu social, le renforcement de la désespérance civique. Un collectif de la prévention spécialisée des Yvelines s'est créé pour alerter, sensibiliser, infléchir les

décisions mais malgré la mobilisation, le conseil départemental n'a pas été sensible aux arguments.... [LIRE ICI son communiqué](#) et toute l'info [sur notre site](#).



Mobilisation (suite)

Actions nationales

Nous ne céderons pas à l'Etat d'urgence

La mobilisation a été importante le samedi 30 janvier contre le projet de prolongation de constitutionnalisation de l'état d'urgence et de déchéance de la nationalité.



Rappelons que le CAC a signé l'appel du collectif « Nous ne céderons pas », initié par la Ligue des Droits de l'Homme et rejoint par 128 associations et 19 syndicats. Voici le communiqué du 31 janvier 2016 des collectifs qui appelaient à manifester : **A l'appel des collectifs « Nous ne céderons pas » et « STOP état d'urgence », des manifestations ont eu lieu samedi 30 janvier dans plus de 80 villes en France. Plus de 40 000 personnes, dont 20 000 à Paris, ont marché pacifiquement contre l'état d'urgence et les différents projets de loi qui le renforcent : constitutionnalisation de l'état d'urgence et de la déchéance de la nationalité, reconduction de l'état d'urgence et durcissement des lois pénales. [Voir sur notre site](#) pour plus d'info.**

Pour en savoir plus, nous vous recommandons la lecture de l'article que Pierre Tartakowsky, président d'honneur de la LDH, a publié le 3 février 2016 sur la revue électronique metropolitiques.eu « État d'urgence. Au plaisir des préfets, ou la résistible ascension du pouvoir administratif » : www.metropolitiques.eu/Etat-d-urgence-Au-plaisir-des.html

Les SIB (social impact bonds) à la française : ça se précise !

Le lobbying en faveur des SIB – forme de partenariat public-privé (PPP) qui permet à des investisseurs privés de tirer bénéfice d'actions sociales financées par l'argent public – monte en puissance depuis la publication du rapport Sibille en septembre 2014. [Voir [notre tract](#), [débat du 29/1](#) et [dossier SIB](#)].

Fin 2015, l'Institut de l'entreprise, publiait une étude intitulée « [Social Impact Bonds : un nouvel outil pour le financement de l'innovation sociale](#) ». Inutile de présenter le parti-pris, l'Institut de l'entreprise s'en charge dès la première phrase de la présentation : « La France est championne du monde des dépenses sociales pour une efficacité qui ne semble pas à la hauteur de l'engagement. » Tout le reste n'est que littérature... Objectif : démontrer que les intérêts farmineux payés par le contribuable aux financiers dans le cadre d'un SIB sont en fait une économie. L'originalité de cette étude : présenter le « bénéfice » pour les finances publiques au travers de deux « fictions », exemples de SIB à la Française avec, au passage, une fine analyse des « blocages » de la société française quant à la financiarisation de l'action sociale – le CAC y est abondamment cité en tant que « détracteur » - ([Lire l'avant propos](#)).

Peu de temps après sur RTL : « [La France va se lancer dans le social à but lucratif](#) » annonce le lancement, dès 2016, d'un premier SIB en France [[LIRE la SUITE](#)]

Ailleurs

Les associations sont un marqueur de la vie citoyenne : c'est l'INSEE qui le dit !

En janvier, [l'INSEE a publié une étude](#), sur l'évolution de la vie associative depuis 30 ans. S'il publie régulièrement des chiffres sur les associations c'est essentiellement en termes de structures (et, avant tout, employeuses), là l'enquête intègre un module consacré à la vie associative.

Les [derniers chiffres analysés](#) (2013) montrent qu'en France, 42 % des personnes de plus de 16 ans déclarent être membres d'une (ou plus) association, soit plus de 21 millions de personnes. Une situation relativement stable depuis 30 ans. Une analyse plus fine montre toutefois une évolution depuis les années 1990 avec une progression en faveur des associations sportives et culturelles au détriment de celles de défense des droits et d'intérêt.

Les personnes les plus diplômées et les plus aisées restent surreprésentées parmi les adhérents ; **l'évolution est évidente du côté de la parité : aujourd'hui autant de femmes que d'hommes sont membres**. Pas de changement majeur dans la pyramide des âges : la participation associative augmente avec l'âge.

Enfin, les chercheurs notent que **l'adhésion à une association montre une implication plus importante dans la vie citoyenne** : les personnes membres d'une association ont été presque deux fois plus nombreuses à voter que les personnes non adhérentes. Comme quoi, **le lien entre les valeurs associatives et citoyennes n'est pas seulement une posture du CAC !**

Analyse et interpellation

Alerte lancée auprès des collectivités : régions, départements et municipalités

L'enjeu de l'action publique et du rôle crucial des associations citoyennes dans tous les domaines de la vie, reste le fondement de l'action et de la vigilance du CAC.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la réalité politique et administrative évolue profondément suite à la réforme territoriale actée au final par la loi NOTRe du 7 août 2015.

Désormais de nombreux processus sont engagés. A côté de ce qui a capté nos attentions comme la réduction du nombre des régions, d'autres transformations « techniques » aux incidences potentielles majeures sont à l'œuvre.

Entre les intercommunalités qui évoluent vers des regroupements plus importants, des Régions nouvelles et des Conseils départementaux qui voient leur rôle et leurs fonctions se modifier en parallèle à l'action d'un Etat qui reste aux manettes, notamment de la redistribution, nous rentrons dans une période de transformation des territoires où les associations citoyennes ont un rôle à jouer.

En effet, dans cette période, il n'y a pas de fatalité administrative, ni politique. Des espaces s'ouvrent dans la mesure où tout n'est pas prédéterminé précisément. Au-delà des coopérations territoriales, des regroupements, des élargissements, ... ce sont les postures des élus politiques, des techniciens territoriaux, des associations citoyennes, et de la société civiles dans son ensemble qui sont désormais questionnées.

Allons-nous nous contenter des outils habituels de la démocratie participative ou bien allons-nous chercher à profiter de ces transformations pour proposer et construire d'autres espaces, d'autres manières de faire politique, de faire citoyenneté ? Allons-nous laisser des processus technocratiques se consolider et laisser s'affaiblir le potentiel démocratique ?

Pour s'engager sur ces terrains déterminants pour



l'avenir, les associations citoyennes ne doivent pas être oubliées ou empêchées d'agir.

C'est pourquoi non seulement il est apparu au CAC opportun de rappeler leur importance mais aussi les éléments qui permettent d'agir ; et surtout de dénoncer certains discours illusoire, sur l'entrepreneuriat social par exemple, ou les solutions miraculeuses qui arrivent sans s'annoncer comme les « Social Impact Bonds ».

Face à l'urgence du mouvement de transformation profonde de la nature même de l'association et de l'action publique, qui passe notamment par la réduction des moyens financiers alloués, le Collectif des Associations Citoyennes a décidé d'interpeller les collectivités sur cette situation paradoxale où l'action citoyenne d'intérêt général portée par les associations n'a jamais été aussi indispensable alors qu'elle n'a jamais été aussi niée et menacée.

Considérant que rien n'est inéluctable, **trois courriers** ont ainsi été formulés et envoyés aux :

- [Présidents de chacune des régions](#) ainsi que le nouveau [président de l'Association des Régions de France](#)
- [Président de l'Assemblée des Départements de France](#)
- [Président de l'Association des Maires de France](#)

Ces périodes d'adoption des budgets annuels attirent notre vigilance car ils expriment aussi les intentions politiques des élus qui ne peuvent se cantonner à de seules économies à court terme.

Pour les associations qui le souhaitent, elles peuvent interpeller, seules ou à plusieurs, leurs collectivités sur la base de ces courriers. Le Collectif des associations Citoyennes se tient à leur disposition pour répondre à leurs questionnements et les aider dans leur démarche.



Et aussi...

Difficultés & Alternatives

Urgence associative au Blanc-Mesnil (93)

Sans faire de mauvais jeu de mots la situation est « noire » pour les structures de la ville du Blanc-Mesnil qui menaient depuis de nombreuses années des actions de proximité avec la population :

- Les 3 centres sociaux ne sont plus gérés par des associations d'habitants depuis janvier ;
- L'association « forum culturel » lieu de culture et de mise en relation entre artistes et habitants a été liquidé suite à la décision du conseil municipal de stopper la convention
- Fin de la subvention allouée à la bourse du travail entraînant l'arrêt des actions et 2 licenciements
- La "Ressourcerie 2 mains", association d'insertion qui collecte, valorise et sensibilise à la prévention des déchets, a été contrainte de déménager...

[LIRE L'ARTICLE COMPLET ICI](#)

Trémargat, laboratoire d'alternatives et de démocratie participative à ciel ouvert

A Trémargat, dans les Côtes d'Armor, la solidarité, l'entraide ou l'écologie ne sont pas de vains mots. La petite commune bretonne est depuis vingt ans un laboratoire à ciel ouvert de projets alternatifs. Ses habitants soutiennent l'installation de paysans, s'approvisionnent dans une épicerie de produits bio et locaux, se retrouvent au café associatif, délibèrent au sein d'un conseil municipal qui applique des principes de démocratie participative, et s'éclairent avec Enercoop. **La formule fonctionne : le village qui se mourait dans les années 70 est depuis quinze ans en pleine renaissance.** La preuve qu'on peut vivre autrement ! [LIRE +](#)



A lire/à voir/ à écouter

- Le livre [ASSOCIATIONS ET ACTIONS PUBLIQUES](#) : ouvrage collectif sous la direction d'Anne Salmon et Jean-Louis Laville.
- [Ré-écouter](#) la soirée débat : [QUAND LA FINANCE S'EMPRE DU SOCIAL](#) du 29 janvier co-animée par le CAC (pour les SIB) et Boris Martin (pour son livre « Adieu à l'humanitaire »).
- Le film [DEMAIN](#) : un documentaire qui donne de l'espoir en montrant des solutions à l'échelle humaine, pour résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays.

Agenda

- **Lundi 22 février** : [groupe de pilotage du programme « écologie au quotidien »](#) 2016 - *Paris (75011)*
- **16 fév et 3 mars** : participation du CAC au groupe de travail « diversité culturelle » dans le cadre de la mission Évaluation de la politique interministérielle de démocratisation culturelle
- **Vendredi 18 mars 2016** : soirée [Assemblée générale ordinaire du Collectif](#) avec renouvellement du tiers des membres du CA, vos candidatures sont les bienvenues ! - *Paris (75011)*
- **Samedi 19 mars** : [séminaire sur le sens et la portée politique](#) de la transition écologique environnementale, sociale et culturelle - *75011*
- **Mardi 5, merc 6 et jeudi 7 juillet** : première « [Université d'été](#) » du [Collectif](#) ; retenez la date ! - *Rennes (35)*



Collectif des Associations Citoyennes

108 rue Saint-Maur 75011 Paris - Tél. : 01 48 07 86 16 ou 07 70 98 78 56
www.associations-citoyennes.net - contact@associations-citoyennes.net
www.facebook.com/collectif.associations.citoyennes